

119652 - Qui saisit les âmes des animaux et quelle en est la destinée ?

question

Quand les êtres dotés d'une âme, autres que les humains, comme les animaux, notamment les oiseaux meurent, où vont leurs âmes ? Est-ce l'ange de la mort qui les saisit ? Qu'est-ce qui se passe justement ?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, le Transcendant nous a informé que c'est l'ange de la mort qui saisit les âmes des humains car Il a dit :

« Dis: "L'Ange de la mort qui est chargé de vous, vous fera mourir. Ensuite, vous serez ramenés vers Votre Seigneur. »

(Coran, 32 :11). Quant aux âmes des bêtes, notamment les oiseaux, aucun texte du Livre ou de la Sunna ne les aborde à notre connaissance. Le seul hadith rapporté à ce propos n'est pas vérifié.

Il s'agit de celui rapporté par al-Ouqayli dans adh-Dhoufaa

en ces termes : **« Les termes des vies de toutes les bêtes comme les teignes, les puces, les criquets, les chevaux, les mules, les bœufs et d'autres sont liés à la durée de leur glorification d'Allah. A l'expiration de cette durée, Allah les saisit puisque cela ne revient nullement à l'ange de la mort. »** Al-

Albani dit dans as-silsilah

adh-Dhaifah (4/188) que c'est faux.

C'est ce qui fit dire à certains ulémas que

l'ange de la mort saisit toutes les âmes alors que d'autres disent que c'est Allah qui le fait Lui-même en leur enlevant la vie. Voir at-tadhkirah

d'al-Qourtoubi, p.75 et al-Fakih
ad-dawani (1/100).

Cheikh Ibn Outhaymine

(Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) pense que toute recherche effectuée dans ce domaine est déplacée. Il a été interrogé en ces termes :

« L'ange de la mort saisit-il les âmes des animaux ? »

Voici sa réponse : « que dirais-tu si

je te disais : certes, l'ange de la mort est chargé de recueillir les âmes

des animaux ou n'en est pas chargé. A quoi cela sert-il ? Les compagnons

du Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) connus pour leur

grand souci d'apprendre, et ce dernier réputé pour son immense capacité

d'apporter des réponses, ne s'interrogèrent pas sur le sujet. Allah le Puissant

et Majestueux ne dit rien d'autre que : **« Dis: "L'Ange de la mort qui est chargé de**

vous, vous fera mourir.

Ensuite, vous serez ramenés vers Votre Seigneur". » (Coran,

32 :11) Il est chargé de recueillir les âmes des humains. Quant aux autres

âmes, on a rien reçu de sûr les concernant. Allah le sait mieux. »

Le plus important dans cette question est de

dire qu'il ne faut pas exagérer car le Prophète (Bénédictioin et salut soient

sur lui) a dit : **« Les extrémistes périront. »** Ne demandez rien qui ne

soit pas utile. Au nom d'Allah, s'il était utile de savoir si l'ange de la mort

saisit les âmes des animaux, Allah, le Transcendant, l'aurait expliqué, soit

dans le Coran, soit dans la Sunna. Allah aurait envoyé quelqu'un pour poser une

question dans ce sens au Messenger.

En somme, ô frère et celui qui m'entend !

Je dis que c'est une erreur que d'exagérer dans ces questions car le Messenger a

dit : **« Les extrémistes périront. »**

pas seulement une seule fois mais il dit : **« Les extrémistes**

périront. Les extrémistes périront. Les extrémistes

périront. » Dans ces affaires qui relèvent du mystère divin, recevez ce qui a été rapporté de façon sûre et laissez ce qui n'est pas mentionné.

Nous devons, ô frères, retenir des questions

relevant du mystère ce que nous savons sûr et nous taire sur le reste. Si nous étions tenus de nous y confirmer et avons intérêt à le connaître,

Allah nous l'aurait expliqué. Allah Très Haut a dit au Messager (Bénédictio et salut soient sur lui) : « **Et vers toi, Nous avons fait descendre le**

Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux

et afin qu'ils réfléchissent. » (Coran, 16 :44). Le Messager d'Allah

(Bénédictio et salut soient sur lui) n'a laissé aucune chose dont nous avons besoin sans nous l'expliquer. » Extrait de Liqaa

al-Bab al-maftouh

(146/11).

Deuxièmement, s'agissant de la destinée des âmes

des animaux, Abdourrazzaq a rapporté dans son Moussannaf et Ibn Djarir et al-Bayhaqui dans al-Baath d'après Abou Hourayrah

(P.A.a) à propos de la parole du Très haut :

« Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah qui connaît son gîte et son dépôt; tout est dans un Livre explicite. » (Coran,

6 : 11) :

on rassemble toutes les créatures au jour de Résurrection y compris les bêtes, notamment celles de la terre, les oiseaux et toutes les autres. La justice

d'Allah sera tellement implacable que la

bête dépourvue de cornes sera vengée de celle dotée de cornes. Après quoi on

dit à la première : transforme-toi en poussière ! C'est ce qui fait

dire au mécréant : « **Hélas pour moi! Comme j'aurais aimé n'être que**

poussière.» (Coran, 78 :40). Voir le Tafsir
d'Ibn Kathir (3/255).

Al-albani

dit dans as-silsilah as-sahihah

(4/466) : « As-Souyouti l'a cité dans ad-Dour al-manthour

(6/310) sans parler de sa chaîne de transmission comme il a l'habitude de le
faire. La chaîne est jugée forte par Ibn Djarir (17/30).

Allah le sait mieux.